

**Delib 67 : Bilan concertation + création ZAC Saint Paul**

Dans le cadre de la procédure pour la mise en place de la ZAC St Paul, et à la suite de la période de concertation préalable, puis participation du public par voie électronique, il est proposé d'approuver le bilan de cette participation et le dossier de création de ZAC.

La ZAC St Paul se situe à la jonction de 3 quartiers : la Paillade, les Hauts de Massane et Malbosc.

Les objectifs de ce projet de restructuration sont divers :

- Accueillir des fonctions tertiaires et de services autour de l'arrêt de Tramway avec la création des Halles Méditerranée pour créer un nouveau lieu attractif à l'échelle métropolitaine et l'implantation du nouveau siège de la SERM/ACM pour amener des actifs sur ce site
- Recréer une offre commerciale attractive en restructurant l'appareil existant et en le diversifiant
- Restructurer les équipements publics et compléter l'offre scolaire avec une nouvelle école aux Gemeaux
- Proposer une offre de logements diversifiée
- Requalifier les espaces publics en créant un espace central et développer des parcours, des traversées nord-sud pour désenclaver Saint Paul
- Accroître les porosités entre le parc de la Mosson et celui de Malbosc, et augmenter le couvert végétal. A l'heure actuelle, nous avons de grande poche de parking, des îlots de chaleur qu'il faut supprimer.

L'idée est bien de reconfigurer l'espace pour le sécuriser, le rendre plus attractif.